

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre  
A 20 h 30, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Dunières (salle « La Bobine »),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : Pierre DURIEUX)

Nombre de membres :  
En exercice : **24**  
Présents : **17**  
Ayant pris part au vote (vote public) : **22**  
○ Pour : **22**  
○ Contre : **0**  
○ Abstention : **0**  
○ Blanc : **0**  
○ Nul : **0**

**Présents** : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, TOURON Jean-Marc, SOUVIGNET Bernard, BERTHOLON Michel, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, MARCON Catherine, MEYNET Isabelle et SOUTRENON Maryline.

**Excusés** : Néant.

**Absents** : MM. CELLE Hubert et Mme MASSARDIER Céline.

**Pouvoirs** : Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. POINAS J-M. Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle. Mme JAMES Marie-Laure donne pouvoir à M. SABY François-Régis. M. SANTY Jean-Pierre donne pouvoir à M. SOUVIGNET Bernard. M. PEYRARD Guy donne pouvoir à SOUTRENON Maryline.

Date de convocation :  
**Le 12 décembre 2023**

Date d'affichage :  
**Le 12 décembre 2023**

\*\*\*\*\*

M. JURY, Vice-Président, rappelle la délibération n° DC/2022-05-09/03 du 9 mai 2022 approuvant le projet d'extension du bâtiment industriel occupé par l'entreprise LINAMAR sur la zone d'activités de Jacquet sise à Montfaucon (bâtiment loué à l'entreprise dans le cadre d'un crédit-bail immobilier), ainsi que la délibération n° DC/2022-09-05/03 du 5 septembre 2022 attribuant les marchés de travaux correspondants pour la partie bâtiment.

Il précise que plusieurs modifications ont conduit à modifier les marchés de travaux portant sur la construction du bâtiment par la délibération n° DC/2023-01-30/04 du 30 janvier 2023 et par la délibération n° DC/2023-04-11/22 du 11 avril 2023.

M. JURY explique qu'aujourd'hui, il convient de procéder à une modification du marché initial par voie d'avenant concernant le lot n°5 (bardage) attribué à l'entreprise ABC BORNE.

Cet avenant numéro 4 répond à des travaux supplémentaires concernant la modification de la façade pour la partie des bureaux.

Les modalités financières évoluent donc selon les éléments suivants :

- Marché initial HT : 183 253.73 €
- Avenant 1 HT : 7 274.19 €
- Avenant 2 HT : 4 805.20 €
- Avenant 3 HT : 795.15 €
- Avenant 4 HT : 2 009.33 €
- Nouveau montant du marché : 198 137.60 euros HT

**DELIBERATION N° :**  
**DC/2023-12-18/05**

**OBJET DE LA SEANCE :**  
**LINAMAR –**  
**Zone d'activités de Jacquet**  
**(Montfaucon)**

**Avenants aux marchés de**  
**travaux – Bâtiment**  
**Lot n°5 – Avenant 4**

**AR Prefecture**

043-244300307-20231218-DC2023121805-DE  
Reçu le 22/12/2023

M. JURY propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve dans le cadre des travaux d'extension du bâtiment de l'entreprise LINAMAR sur la ZA de Jacquet à Montfaucon la réalisation des nouvelles prestations modificatives énoncées ci-dessus,
- autorise M. le Président à signer l'avenant correspondant et tous documents utiles à intervenir.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET,  
Président,

Pierre DURIEUX,  
Secrétaire,



**AR Prefecture**

043-244300307-20231218-DC2023121805-DE  
Reçu le 22/12/2023

*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

*Affichage et publication effectués le*